

Permanence juridique 16-25 ans

La Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine met à disposition des jeunes entre 16 et 25 ans, une permanence d'information juridique et d'aide administrative dispensée par un juriste.

Cette permanence permet aux jeunes découvrant le monde du travail (stage, premier emploi, licenciement, démission...) et les responsabilités du monde adulte de trouver une écoute, des conseils et une aide administrative. Cette permanence est gratuite et confidentielle.

La permanence a lieu :

**A la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine
79, Boulevard Victor Hugo – 78130 LES MUREAUX**

Tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au lieu ressources